

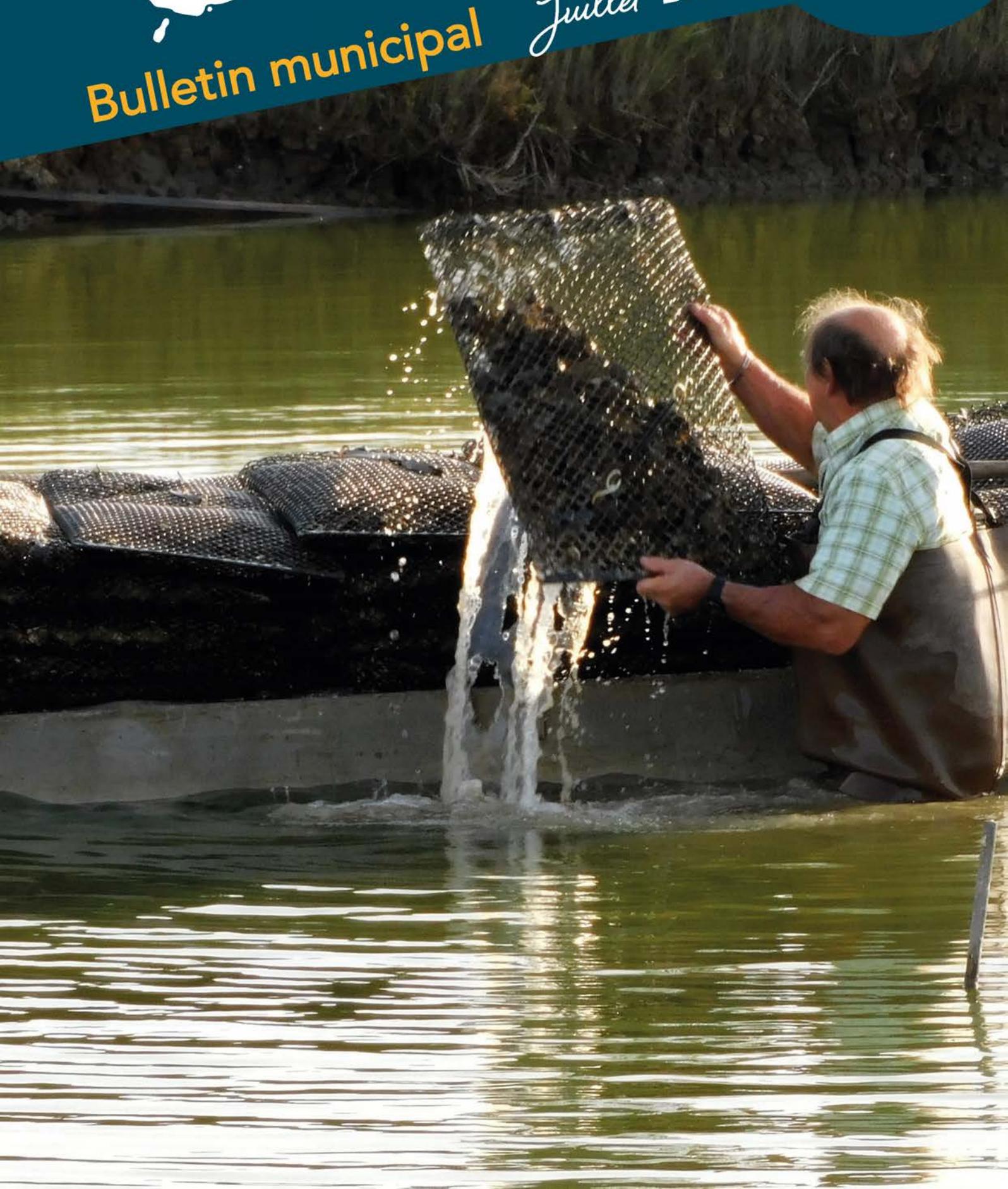
HAILLEVETTE



Bulletin municipal

Juillet 2024

n°46



AGENDA

JUILLET

LUN 01	Thierry	183-184
MAR 02	Martinien	27 184-193
MER 03	Thomas	186-182
JEU 04	Florent	188-181
VEN 05	Antoine	187-190
SAM 06	Mariette	193-179
DIM 07	Raoul	188-178
LUN 08	Thibault	180-177
MAR 09	Amandine	28 181-175
MER 10	Ulrich	180-178
JEU 11	Benoît	183-174
VEN 12	Olivier	184-173
SAM 13	Henri et Joël	195-172
DIM 14	F. NATIONALE	190-171
LUN 15	Donald	187-172
MAR 16	N.D. Mt. Carmel	29 180-168
MER 17	Charlotta	188-168
JEU 18	Frodéto	200-157
VEN 19	Arsène	201-168
SAM 20	Marina	202-165
DIM 21	Victor	203-164
LUN 22	Marie Madeleine	204-163
MAR 23	Brigitte	30 206-161
MER 24	Christine	206-161
JEU 25	Jacques	207-162
VEN 26	Anne, Joachim	208-158
SAM 27	Nathalie	209-158
DIM 28	Samaon	210-167
LUN 29	Marthe	211-168
MAR 30	Juliette	31 212-168
MER 31	Ignace de L.	213-164

23 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES

➤ **Réunion de quartier**
Le Bourg/ Secteur Mairie
Salle des Fêtes - MAIRIE

➤ **Grande Sardinade**
Port de Chaillevette
GALOP'CHAILLENAUX

➤ **14 Juillet** - place de
Chatressac - CMAC

➤ **Concours de pétanque
en doublette** - CLUB DE
PÉTANQUE

➤ **Fête de l'huître**
Port de Chaillevette
GALOP'CHAILLENAUX

➤ **Langoustinade**
Ancien Camping
LA SANTONINE

AOÛT

JEU 01	Alphonse	214-163
VEN 02	Julien Eymard	215-162
SAM 03	Lydie	218-161
DIM 04	Jean-M. Vianney	217-160
LUN 05	Abel	219-168
MAR 06	Transfiguration	32 219-168
MER 07	Gaëtan	220-167
JEU 08	Dominique	221-168
VEN 09	Amour	222-168
SAM 10	Laurent	223-164
DIM 11	Claire	224-163
LUN 12	Jeanne F.C.	225-162
MAR 13	Hippolyte	33 226-161
MER 14	Evrard	227-160
JEU 15	ASSOMPTION	228-159
VEN 16	Armel	229-158
SAM 17	Hyacinthe	230-157
DIM 18	Hélène	231-156
LUN 19	Jean Eudes	232-155
MAR 20	Bernard	34 233-154
MER 21	Christophe	234-153
JEU 22	Fabrice	235-152
VEN 23	Rose de Lima	236-151
SAM 24	Barthélémy	237-150
DIM 25	Louis	238-149
LUN 26	Natacha	239-148
MAR 27	Monique	35 240-147
MER 28	Augustin	241-146
JEU 29	Sabine	242-145
VEN 30	Fiacre	243-144
SAM 31	Aristide	244-143

21 JOURS OUVRÉS - 28 JOURS OUVRABLES

➤ **Un Écran dans les arbres**
Ancien Camping - CMAC

➤ **Jeudis musicaux**
Temple de Chaillevette - CMAC

➤ **Concours de pétanque
en doublette** - CLUB DE
PÉTANQUE

➤ **Réunion
de quartier**
Chatressac
Salle des Fêtes
MAIRIE

➤ **Réunion de quartier**
Le Maine Auriou
Salle des Fêtes
MAIRIE

SEPTEMBRE

DIM 01	Gilles	245-142
LUN 02	Ingrid	246-141
MAR 03	Grégoire	38 247-140
MER 04	Rosalie	248-139
JEU 05	Réissa	249-138
VEN 06	Bertrand	250-137
SAM 07	Reine	251-136
DIM 08	Nativité	252-135
LUN 09	Alain	253-134
MAR 10	Inès	37 254-133
MER 11	Adolphe	255-132
JEU 12	Apollinaire	256-131
VEN 13	Aimé	257-130
SAM 14	Croix Glorieuse	258-129
DIM 15	Roland	259-128
LUN 16	Edith	260-127
MAR 17	Renaud	38 261-126
MER 18	Nadège	262-125
JEU 19	Émile	263-124
VEN 20	Davy	264-123
SAM 21	Mathieu	265-122
DIM 22	AUTOMNE	266-121
LUN 23	Constant	267-120
MAR 24	Théole	38 268-119
MER 25	Hermann	269-118
JEU 26	Côme et Damien	270-117
VEN 27	Vinc. de Paul	271-116
SAM 28	Venceslas	272-115
DIM 29	Michel	273-114
LUN 30	Jérôme	274-113

21 JOURS OUVRÉS - 25 JOURS OUVRABLES

OCTOBRE

MAR 01	Thé. de l'E. Jésus	40 275-092
MER 02	Léger	276-091
JEU 03	Gérard	277-090
VEN 04	Fr. d'Assise	278-089
SAM 05	Fleur	279-088
DIM 06	Bruno	280-087
LUN 07	Serge	281-086
MAR 08	Pélagie	41 282-085
MER 09	Denis	283-084
JEU 10	Ghislain	284-083
VEN 11	Firmin	285-082
SAM 12	Wilfried	286-081
DIM 13	Géraud	287-080
LUN 14	Juste	288-079
MAR 15	Thérèse d'Avila	42 289-078
MER 16	Edwige	290-077
JEU 17	Baudoin	291-076
VEN 18	Luc	292-075
SAM 19	René	293-074
DIM 20	Adeline	294-073
LUN 21	Céline	295-072
MAR 22	Élodie	43 296-071
MER 23	Jean de Capistran	297-070
JEU 24	Florentin	298-069
VEN 25	Crépin	299-068
SAM 26	Dimitri	300-067
DIM 27	Émeline-1H	301-066
LUN 28	Jude	302-065
MAR 29	Narcisse	44 303-064
MER 30	Bienvenue	304-063
JEU 31	Quentin	305-062

23 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES

➤ **Exposition Photos**
Cédric Robert
Salle des Fêtes - CMAC

➤ **Nuit d'observation
des étoiles** - Stade CMAC

➤ **20/10 Octobre Rose**
Salle des fêtes - CMAC

NOVEMBRE

VEN 01	TOUSSAINT	303-061
SAM 02	Défunts	307-060
DIM 03	Hubert	308-059
LUN 04	Charles	309-058
MAR 05	Sylvie	45 310-057
MER 06	Bertille	311-056
JEU 07	Carine	312-055
VEN 08	Geoffroy	313-054
SAM 09	Théodore	314-053
DIM 10	Léon	315-052
LUN 11	ARMISTICE 1918	316-051
MAR 12	Christien	46 317-050
MER 13	Briac	318-049
JEU 14	Sidoine	319-048
VEN 15	Albert	320-047
SAM 16	Marguerite	321-046
DIM 17	Élisabeth	322-045
LUN 18	Aude	323-044
MAR 19	Tanguy	47 324-043
MER 20	Edmond	325-042
JEU 21	Prés. de Marie	326-041
VEN 22	Cécile	327-040
SAM 23	Clément	328-039
DIM 24	Christ Roi	329-038
LUN 25	Catherine	330-037
MAR 26	Delphine	48 331-036
MER 27	Sévrin	332-035
JEU 28	Jacq. de la M.	333-034
VEN 29	Saturnin	334-033
SAM 30	André	335-032

19 JOURS OUVRÉS - 24 JOURS OUVRABLES

➤ **Grand Loto**
CHAILLEVETTE LOISIRS

➤ **Marché
d'automne**
Salle des Fêtes
LA SANTONINE

➤ **Marché de Noël**
Salle des Fêtes
CMAC

DÉCEMBRE

DIM 01	Avent	336-031
LUN 02	Viviane	337-030
MAR 03	Françoise Xavier	49 338-029
MER 04	Barbara	339-028
JEU 05	Gérald	340-027
VEN 06	Nicolas	341-026
SAM 07	Ambroise	342-025
DIM 08	Elfried	343-024
LUN 09	Inm. Conception	344-023
MAR 10	Romarc	50 345-022
MER 11	Daniel	346-021
JEU 12	Corentin	347-020
VEN 13	Lucie	348-019
SAM 14	Odile	349-018
DIM 15	Ninon	350-017
LUN 16	Alice	351-016
MAR 17	Gaël	51 352-015
MER 18	Gatien	353-014
JEU 19	Urbain	354-013
VEN 20	Théophile	355-012
SAM 21	HIVER	356-011
DIM 22	Françoise Xavière	52 357-010
LUN 23	Armand	358-009
MAR 24	Adèle	53 359-008
MER 25	NOËL	360-007
JEU 26	Étienne	361-006
VEN 27	Jean	362-005
SAM 28	Innocent	363-004
DIM 29	Sainte-Famille	364-003
LUN 30	Roger	54 365-002
MAR 31	Sylvestre	55 366-001

21 JOURS OUVRÉS - 25 JOURS OUVRABLES

ZONE A
Besançon, Bordeaux, Clermont-
Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges,
Lyon, Poitiers.

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-
Tours, Reims, Rennes, Rouen,
Strasbourg.

ZONE C
Châlons, Montpellier, Paris, Toulouse,
Versailles.

Ce numéro est distribué dans les foyers de Chaillevette, il est également disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

SOMMAIRE

<i>Edito du maire</i>	p 3
<i>Les décisions du conseil municipal</i>	p 4 - 8
<i>Informations municipales</i>	p 9 - 13
<i>Vie scolaire</i>	p 14 - 16
<i>Vie associative</i>	p 17 - 21
<i>Informations diverses</i>	p 25 - 26
<i>La fête du temps qui passe</i>	p 29
<i>Publication de l'opposition</i>	p 30
<i>État civil</i>	p 31

Edito du maire



Chères Chaillevetonne, Chers Chaillevetons,

Notre policier municipal est parti pour une évolution professionnelle dans une autre ville. Nous garderons le souvenir d'une personne humaine et empathique proche de la population avec un grand professionnalisme. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa vie personnelle et professionnelle.

Cela fait 3 mois que nous avons repris les dossiers de la mairie. Nous travaillons activement pour les mener à bien. Nous rencontrons régulièrement la population en réunion, en rendez-vous ou sur le terrain pour différentes problématiques. La saison pluvieuse et ensoleillée accroît le travail de nettoyage de la voirie. L'équipe technique complétée par des interventions d'entreprise d'insertion, réalise un travail intense pour maintenir notre village propre. Nous les remercions de leur investissement. Les agents de l'école, de la poste et de la mairie sont au service de la population tous les jours avec bienveillance pour un bon fonctionnement de notre municipalité.

Le cœur de village est plus que jamais notre priorité avec la rénovation de la maison acquise par la mairie en prévision de la création du pôle santé. Nous hébergeons en mairie des professionnels de santé dans l'attente de ces nouveaux locaux.

La dénomination administrative du « Grand Fer à Cheval » est importante, simplifiant les relations entre la municipalité et les administrations pour défendre cette zone en matière d'urbanisme. Mon équipe et moi-même avons apprécié les remerciements des personnes concernées pour la dénomination du Grand Fer à Cheval (Délibération du conseil municipal du 29 mai 2024), validée par le sous-prefet par courrier du 14 juin 2024.

Actuellement le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est en révision dans les services de la CARA. C'est un document d'urbanisme et de planification territoriale à l'échelle intercommunale sur les 33 communes de notre territoire. Les Personnes Publiques Associées (PPA) seront consultées et pourront donner leurs avis jusqu'au 24 juillet. La population quant à elle exprimera ses observations et ses remarques lors de l'enquête publique ouverte du 19 août au 23 septembre 2024.

Vous pouvez constater que les dossiers ne manquent pas et que tous les élus ont à cœur de faire progresser les affaires en cours.

La majorité a pris en considération le souhait de l'opposition, concernant leur droit à l'expression dans le bulletin municipal. En effet, le règlement intérieur du conseil municipal prévoyait un tiers de page pour leur publication, à leur demande nous avons augmenté cet espace à une demi-page.

L'été est souvent synonyme de vacances et regroupement familial, même si le soleil se fait timide parfois, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été. N'oubliez pas de parler autour de vous de Chaillevette et de faire découvrir notre beau territoire.

Votre Maire,
Angèle BAZIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Tarifs municipaux 2024.

Le conseil municipal fixe les tarifs 2024 (voir pages suivantes)

Admission en non-valeur.

Le conseil municipal admet en non-valeur des factures impayées pour de la cantine et les ports entre 2016 et 2022 pour un total de 3 457.24 euros.

Réalisation d'un emprunt.

Le conseil municipal vote la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 150 000 € sur 12 ans au taux de 4.82%.

Subvention pour le city-parc au titre de la DETR.

Une demande de subvention d'un montant de 36 105.75 € est sollicitée auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux en vue de l'installation d'un city parc par le conseil municipal. Le montant total H.T. du projet est de 144 423.00 €. Le Département a déjà acté sa participation pour un montant de 34 677.25 €.

Prêt salle des fêtes Ste Barbe.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes à l'amicale des pompiers de la Tremblade pour la Sainte Barbe.

Demande de 10 élus du retrait des délégations du Maire.

A la demande d'un collectif de 10 membres du conseil municipal, les délégations du Maire lui sont retirées par 11 voix sur 18 votants.

Gestion de l'eau du Monard et des varaignes du moulin de Chatressac.

Le même collectif de 10 membres du conseil municipal demande au Maire de mettre à l'ordre du jour la question de la gestion des varaignes du port de Chatressac et la mise en place, avec les autres gestionnaires, de solutions pérennes et efficaces afin de régler les problèmes d'inondation et les tensions entre riverains.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Autorisation dépenses n° 1.

Suite au retrait des délégations du 19 décembre, le Conseil municipal autorise le Maire à engager les dépenses proposées.

Cession enclave rue des Claires.

Le conseil municipal de céder 7m² de la rue des Claires correspondant au renforcement d'angle de la parcelle A-1426 au propriétaire riverain pour l'euro symbolique

Prêt salle des fêtes à l'Eglise Protestante Unie des Iles de Saintonge.

L'Eglise Protestante Unie des Iles de Saintonge (EPU) a sollicité la Commune pour mettre à leur disposition à titre gratuit la salle des fêtes le dimanche 2 juin 2024 pour leur repas entre paroisses suivi d'une conférence. Cette manifestation a lieu chaque année sur une commune différente de leur secteur, et elle aura lieu cette année après le culte au Temple de Chaillevette.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes à l'Eglise Protestante Unie des Iles de Saintonge les 1^{er} et 2 juin 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Autorisation dépenses de fonctionnement.

Suite au retrait des délégations du 19 décembre, le conseil municipal autorise le Maire à engager les dépenses proposées.

Assurance du personnel : marché mutualisé avec le Centre de Gestion 17.

Le conseil municipal décide de charger le Centre de Gestion 17 de négocier un contrat groupe pour l'assurance du personnel ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Mise à jour indemnité du Maire et de l'adjoint.

Le conseil municipal entérine la mise à jour de l'indemnité du Maire et de son adjoint suite à la revalorisation de la valeur du point au 1^{er} janvier 2024 afin que le trésorier puisse payer sur ces nouvelles valeurs.

Modification du tableau des effectifs.

Le conseil municipal modifie le tableau des effectifs pour permettre la nomination des quatre agents municipaux qui peuvent être promus au grade supérieur sur l'année 2024.

Déclassement enclave B-1441 quereux des Fontaines.

Suite à la délibération 22 juin 2023 cédant pour l'euro symbolique une enclave du quereux des Fontaines au propriétaire chez qui elle est enclavée, le conseil municipal décide, puisqu'elle n'est pas affectée à un usage public et non entretenue par la collectivité de déclasser cette parcelle du domaine public communal.

Inondation autour des Ports de Chatressac et Chaillevette.

Le conseil municipal, au vu de la grande marée du mois de mars à venir et des problèmes d'inondation au port de Chatressac sollicite un entreprise pour procéder au pompage de l'eau salée restée dans le Monard pour anticiper les débordements.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Installation du nouveau Conseil municipal.

Monsieur Guy MARY, maire sortant ouvre la séance du conseil municipal et procède à l'appel nominal des nouveaux élus :

- | | | |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| - Mme BAZIN Angèle | - Madame BOSSUET Corinne | - Monsieur PICHON Philippe |
| - Monsieur CHOCHOY Jean-Michel | - Monsieur OGER Quentin | - Madame DUCHÊNE Blandine |
| - Madame RÉA Evelyne | - Madame POITEVIN Josiane | - Madame SENGELIN Marie |
| - Monsieur ELINGUEL Bruno | - Madame SALMON Hélène | - Madame PINTAPARIS Valérie |
| - Madame SALA PILET Patricia | - Monsieur FAISSEAU Charly | - Monsieur BREMENT Franck |
| - Monsieur DUPORT Vincent | - Madame CANDALON Aurélie | - Madame TEXIER Pascale |

Il déclare installer dans leur fonction les membres du conseil municipal cités dessus.

Élection du Maire.

Madame BAZIN Angèle, est élue Maire au 1^{er} tour de scrutin par 14 voix et 4 bulletins blancs

Détermination du nombre d'Adjoints :

Le conseil municipal, décide la création de QUATRE postes d'adjoints au Maire.

Élection des Adjoints :

Mme RÉA Evelyne, Mr CHOCHOY Jean-Michel, Mme SALA-PILET Patricia, Mr ELINGUEL Bruno sont élus respectivement 1^{ère} adjointe, 2^{ème} adjoint, 3^{ème} adjointe, 4^{ème} adjoint par 14 voix pour et 4 blancs.

Centre Communal d'Action Sociale : Détermination du nombre de membres.

Le conseil municipal, fixe à DOUZE le nombre de membres à désigner dont 6 élus au sein du conseil municipal.

Délégations au Maire :

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, et selon l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal délègue au Maire des attributions nécessaires pour la durée de son mandat.

Indemnités du Maire et des Adjoints.

Le conseil municipal, fixe, à compter du 16 mars 2024 :

- l'indemnité du Maire à 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- l'indemnité des adjoints à 16.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Modalités de convocation aux réunions de conseils municipaux.

Au vu de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 l'envoi des convocations des membres du conseil municipal se fera désormais par voie dématérialisée, sauf si les élus font la demande d'un envoi par documents papiers à leur domicile ou à une autre adresse.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Vote à main levée :

Le conseil municipal décide que les votes et nomination se feront à mains levées.

Election des membres du CCAS :

Le conseil municipal désigne les membres qui siégeront au CCAS de la commune soit :

CHOCHOY Jean-Michel
POITEVIN Josiane
BOSSUET Corinne

SALMON Hélène
DUCHÊNE Blandine
TEXIER Pascale

Élection des représentants du conseil portuaire.

Mme SALA-PILET Patricia (titulaire) et Mr BREMENT Franck (suppléant) sont désignés en qualité de représentants au conseil portuaire.

Élection des délégués au SIVOM Presqu'île d'Arvert.

Les membres désignés par le conseil municipal pour siéger au SIVOM Presqu'île d'Arvert sont :

Titulaires :

BAZIN Angèle
DUPORT Vincent
SENGELIN Marie

Suppléants :

SALMON Hélène
DUCHENE Blandine
CANDALON Aurélie

Élection des délégués à SOLURIS (ex syndicat informatique).

Le conseil municipal a désigné Mme RÉA Evelyne (titulaire) et Mme SALMON Hélène (suppléante) en qualité de représentantes à SOLURIS.

Élection des délégués au Syndicat Départemental de Voirie.

Le conseil municipal a désigné Mr ELINGUEL Bruno (titulaire) et Mr REMBERT Stéphane (suppléant) en qualité de délégués au Syndicat Départemental de Voirie

Élection des délégués au Syndicat d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER).

Le conseil municipal a désigné Mr ELINGUEL Bruno (titulaire) et Mr OGER Quentin (suppléant) en qualité de délégués au Syndicat Départemental de Voirie.

Élection du délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Le conseil municipal a désigné Mme TEXIER Pascale en qualité de déléguée des Elus de la Commune de CHAILLEVETTE au sein du CNAS.

Désignation du correspondant défense.

Le conseil municipal a désigné Mr Franck BREMENT en qualité de correspondant défense de la Commune de CHAILLEVETTE.

Création des commissions municipales et désignation des membres :

Le conseil municipal décide de créer 9 commissions municipales

- Commission des finances
- Commission vie locale et action sociale
- Commission scolaire
- Commission jeunesse et sport
- Commission voirie, réseaux, bâtiments,
- Commission information, communication
- Commission animation
- Commission urbanisme environnement
- Commission vie associative, tourisme

Les membres des dites commissions sont ensuite élus à la proportionnelle.

Désignation des membres constituant les commissions de travail et de réflexion de la CARA.

Le conseil municipal a désigné les membres titulaires et suppléants des 13 commissions de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique où ils représenteront les intérêts de la Commune.

Création d'un poste des services techniques dans le cadre du dispositif PEC (Parcours Emploi Compétence).

Le conseil municipal décide de créer un poste d'agent des services techniques en contrat aidé de 6 mois, renouvelable expressément dans la limite de 24 mois, pour une durée de travail dans les limites de 20 à 26 heures hebdomadaires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023.

Le conseil municipal approuve le CFU établi par le trésorier municipal et vérifié par les services municipaux.

Affectation du résultat 2023 au budget 2024 de la Commune.

Le conseil municipal affecte comme suit le résultat 2023 de la Commune :

Affectation en réserve 168 638.66 € Prévission 1068 BP 2024
Report à nouveau 98 831.83 Prévission RF002 BP 2024

Taux d'imposition 2024 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2023 soit :

- foncier bâti : 40.66 %
- foncier non bâti : 31.85 %
- taxe habitation sur résidences secondaires : 12.54 % avec une majoration de 40 %

Subventions 2024 aux associations.

Le conseil municipal a attribué les subventions aux associations. Les associations sportives sont subventionnées à concurrence de 50 euros par jeune de moins de 18 ans ou reconnu sportif de haut niveau.

Budget 2024 Commune.

Le conseil municipal, vote le budget proposé pour 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 1 407 000.00 € Investissement : 1 500 000.00 €

Demande de subvention pour le City Park au titre de ANS et la DETR

Le conseil municipal, dans le cadre du projet du city parc, sollicite l'état au titre de la DETR et l'Agence Nationale du Sport au titre de l'opération « Terre de Jeux 2024 » pour subventionner le city parc. Un accord du Département est déjà acquis pour un montant de 36 677.25 €. Les subventions restantes sollicitées s'élèvent à 74 346.72 € pour un projet total H.T. de 136 416.00 €.

Création d'un poste de garde-champêtre.

Suite à la demande de mutation du policier municipal vers une autre Commune, le conseil municipal a créé un poste de Garde-champêtre chef en vue de prochain recrutement.

Convention pour l'activation de « l'Heure Civique ».

Le conseil municipal a entériné la convention tripartite avec le Département et l'Association Voisins Solidaires pour l'Heure Civique qui permet aux citoyens de donner de leur temps pour la solidarité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

DM 1 Commune.

Le Conseil municipal accepte la décision modificative liée à une erreur de saisie des chiffres du budget.

Avenant à la Convention avec ATLANTIC ANIMAL SERVICES.

Le conseil municipal, accepte l'avenant au contrat avec la Société ATLANTIC ANIMAL SERVICES qui prend en charge des animaux errants non identifiables en l'absence du policier municipal.

Déclassement enclave rue des Claires.

Suite à la délibération 25 janvier 2024 cédant pour l'euro symbolique une enclave de 7.59 m² de la rue des Claires au propriétaire chez qui elle est insérée, le conseil municipal décide, puisqu'elle n'est pas affectée à un usage public et non entretenue par la collectivité de déclasser cette parcelle du domaine public communal.

Occupation du domaine public communal : révision du tarif.

Le conseil municipal décide de fixer le tarif annuel d'occupation du domaine public à 10 euros le m². Il décide aussi de mettre en place un formulaire de demande d'occupation identique pour tout demandeur.

Règlement intérieur du conseil municipal.

Le conseil municipal adopte le règlement intérieur et son annexe proposés tel que le prévoit l'article L2121-8 du CGCT.

Indemnité à M. DUPORT Vincent, conseiller municipal délégué.

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de fonction de 100 € mensuels à Monsieur DUPORT Vincent au titre de sa délégation à la Jeunesse au Sport et au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Dénomination du secteur du « Grand Fer à Cheval ».

Le conseil municipal, après délibération par 4 voix contre 12 voix pour, décide de regrouper les voies

Rue des Brandes,	Rue du Jard,	Sentiers de Barbecane,
Rue de la Sablière,	Route du Velours,	Sentier de Chanteloube,
Rue du Jadeau,	Route des Mouillères,	Sentier de Bonifau,
Rue des Auriaux,	Impasse du Jadeau,	Chemins des Bois,
Rue de la Poterie,	Impasse de la Poterie,	Chemin du Clos de Biteau,
Rue des Aspic,	Impasse de la Petite Borderie,	Bas de la rue de Paterre,
Rue du Marvoux,	Impasse de la Sablière,	Bas de la rue des Vallades,
Rue de l'Etang,	Impasse des Brandes,	

Sous l'appellation « Le Grand Fer à Cheval ».

Mme POITEVIN, Mme SALA-PILET et Mr PICHON, adhérent de l'association des PLU'més n'ont pas pris part au vote.

Désignation des membres du conseil municipal au Comité Municipal d'Animation de Chaillevette (CMAC)

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

BOSSUET Corinne

CHOCHOY Jean-Michel

DUPORT Vincent

ELINGUEL Bruno

FAISSEAU Charly

PICHON Philippe

PINTAPARIS Valérie

en qualité de représentant de la commune à l'association CMAC.

**TARIFS MUNICIPAUX
2024**

CANTINE					
MATERNELLE			ELEMENTAIRE		
QF < 500	500 ≤ QF < 760	QF ≥ 760	QF < 500	500 ≤ QF < 760	QF ≥ 760
2,70 €	2,90 €	3,00 €	2,85 €	3,05 €	3,50 €
ADULTES					
5,00 €					
GARDERIE					
MATIN			SOIR		
QF < 500	500 ≤ QF < 760	QF ≥ 760	QF < 500	500 ≤ QF < 760	QF ≥ 760
1,05 €	1,25 €	1,45 €	1,45 €	1,65 €	1,85 €

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES				
	LA JOURNÉE		LE WEEK-END	
	chauffage inclus	sans chauffage	chauffage inclus	sans chauffage
	2024	2024	2024	2024
ASSOCIATIONS ET RÉSIDENTS COMMUNE				
Grande salle	240,00 €	160,00 €	380,00 €	245,00 €
Cuisine	110,00 €	110,00 €	150,00 €	150,00 €
Petite salle	140,00 €	100,00 €	205,00 €	150,00 €
ASSOCIATIONS ET RÉSIDENTS HORS COMMUNE				
Grande salle	530,00 €	430,00 €	740,00 €	530,00 €
Cuisine	220,00 €	220,00 €	270,00 €	270,00 €
Petite salle	270,00 €	190,00 €	330,00 €	270,00 €
Enseignement activités hors week-end	Forfait 1 heure/sem.	Forfait 2 heures/sem.	Forfait 3 heures/sem.	Forfait 4 heures/sem.
Tarif mensuel	2024	2024	2024	2024
Petite salle	25,00 €	50,00 €	75,00 €	100,00 €
Grande salle	50,00 €	100,00 €	150,00 €	200,00 €
Forfait ménage ou rangement après location ou mise à disposition 60,00 €				
Mise à disposition de la vaisselle seulement avec location salle des fêtes				
Assiettes, verres couverts, plats, saladiers, etc.	0,10 € la pièce			
Forfait assiette, saladier, plat perdu ou cassé	2,50 € la pièce			
Forfait verre perdu ou cassé	1,10 € la pièce			
Forfait couvert perdu ou cassé	0,50 € la pièce			
Mise à disposition de tables, chaises avec minimum de 15 €				
La table	2,00 €			
la chaise	0,50 €			
Forfait table cassée ou manquante	100,00 €			
Forfait chaise cassée ou manquante	50,00 €			
PHOTOCOPIE				
A4 noir et blanc	0,30 €			
A4 couleur	0,60 €			
A3 noir et blanc	1,10 €			
A3 couleur	2,20 €			
ENCART PUBLICITAIRE - forfait pour 2 numéros				
Page entière	385,00 €	1/4 page	170,00 €	
1/2 page	300,00 €	1/6 page	130,00 €	
1/3 page	190,00 €	1/12 page	65,00 €	
1ère parution gratuite pour une installation ou reprise d'activité sur la commune				
CIMETIÈRE				
Concession trentenaire pour inhumation	170,00 € Concession de 2,60 m x 1,40 m soit 3,64 m ²			
Case 10 ans columbarium	390,00 €			
Case 30 ans columbarium	890,00 €			
Dispersion cendre au jardin du souvenir	30,00 €			
fourniture d'une plaque non gravée	70,00 €			
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC (inchangé)				
	20,00 € le m ²			
FRAIS DE CONDUITE D'ANIMAUX				
	80,00 € transfert vers un refuge d'animaux			
Heures d'agents	45,00 €			
Tarifs horaire agent et utilisation petit matériel	75,00 €			
Tarifs horaire agent avec utilisation gros matériel	165,00 €			
Bois	30 € le stère (minimum 5 cm de diamètre non livré)			
Charbonnette	15 € le stère (à récupérer aux ateliers ou sur site)			



Evelyne Réa
1^{ère} Adjointe

COMMISSIONS INFORMATIONS-COMMUNICATIONS, ASSOCIATIONS, TOURISME

✉ e.rea@chaillevette.fr

79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

➤ Le matin du 8 mai 2024, place de Verdun, se sont réunis, des anciens combattants, des corps constitués, Madame la Maire, des élus, des chaillevetonnnes et des chaillevetons, de toutes générations, des jeunes du CMJ et des enseignants, pour commémorer le 79^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Il faut souligner la présence de nombreux jeunes de la commune, ainsi que dans la délégation des pompiers, venus participer à ce devoir de mémoire.

Repas des anciens

➤ Le traditionnel repas des anciens, très attendu et toujours festif a pu se tenir le 27 avril, malgré un calendrier très court.

Cette année, nous avons innové en faisant appel au Chatressac Café pour le repas. Laurence, Fabrice et leur brigade ont su ravir les papilles de nos aînés. Tito Clément a assuré la partie ambiance musicale.

L'ambition de ce repas est bien sûr de partager un moment convivial et bien sympathique, mais aussi de permettre des retrouvailles. Car, on a beau vivre dans la même commune, ce n'est pas pour autant qu'il est aisé de se voir ou se revoir.

C'est aussi le moment pour les élus d'entourer nos aînés, de leur présence et de leur attention.

Du retard ayant été pris dans les visites d'anniversaire en raison des élections municipales, et pour ne pas rompre l'usage, nous avons ce jour-là, fêté les anniversaires de Mme Lamy, Mme Belfort, Mr Jouinot et Mr Lebrun présents au repas.

Nos deux doyens Mme Godet et Mr Gadras n'ayant pas pu être parmi nous, nous avons donc honoré Mme Andréazza et Mr Belfort, étant chacun les plus âgés participants à ce déjeuner.



L'après-midi s'est terminé dans une atmosphère musicale et dansante.

Libération de la Presqu'île d'Arvert

➤ Le 30 avril 2024, au Pont de la Meyre, comme chaque année, le souvenir et le recueillement ont marqué cette commémoration.

Ce jour là en 1945, l'opération terminée, la presqu'île d'Arvert est libérée au prix de lourdes pertes et de destructions. Cette cérémonie nous rappelle que l'oubli n'est pas concevable.





Jean-Michel Chochoy
2^{ème} Adjoint

COMMISSIONS VIE LOCALE, ACTIONS SOCIALES, CCAS

✉ ccas@chaillevette.fr

➤ Depuis notre réélection, il y a trois mois, l'équipe du CCAS s'est attelée à absorber le retard concernant les dossiers urgents.

Ceci est à ce jour réalisé et j'en remercie vivement toute l'équipe du CCAS. C'est d'ailleurs une équipe du CCAS renouvelée que je suis fier de vous présenter :

Angèle Bazin Présidente
Jean-Michel Chochoy Vice-Président
Corinne Bossuet
Blandine Duchêne
Josiane Poitevin
Hélène Salmon
Pascale Texier

Thibault Ballanger
Marie Becker
Danielle Crochet
Françoise Fouquet
Yvette Grenard
Pascal Thibault



Sachez qu'un registre des personnes qui pourraient avoir besoin d'être aidées (**personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées**) leur est ouvert en mairie. Il respecte les conditions de confidentialité et a vocation à permettre d'apporter le **soutien de bénévoles et de prendre de leurs nouvelles très régulièrement en période d'épisode climatique**. Si vous souhaitez vous faire connaître, vous trouverez un bulletin d'inscription à nous renvoyer en mairie. Nous pouvons vous rendre visite pour remplir ce document si nécessaire.

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Devant la difficulté à se loger sur la commune, nous recherchons des logements en location annuelle.

Si vous en connaissez ou en avez de disponible(s), merci de nous en informer, des garanties peuvent être proposées aux propriétaires.

Je reste à votre disposition lors de mes permanences sur rendez chaque mardi en mairie de 14h à 19h.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

 **IMPRIM'LASER**
20, rue du Jard - 17890 CHAILLEVETTE
☎ 05 46 22 00 51

Communication Visuelle
Conception - Réalisation - Impression

- Enseignes
- Panneaux
- Banderoles
- Habillage véhicules
- Habillage vêtements
- Adhésifs
- Cartes de visite
- Brochures
- Flyers
- Affiches
- Goodies

 **Intervention toutes marques**
Véhicules neufs et occasions

PEUGEOT
SarI ALEXIS
FRÉDÉRIC

25, route du Magarin
17920 Breuillet
Tél. 05 46 22 60 32
Fax 05 46 22 63 26

sarlalexis@orange.fr - www.peugeot.com

SEUDREMENT KAYAK 

Port de Chatressac
17890 Chaillevette **07 86 88 20 57**
www.seudrementkayak.com

Assistante Maternelle Agréée
Corinne Georget

Activités diverses, promenades, motricité

5 lotissement des Chassagnères
17890 - CHAILLEVETTE

06 99 66 32 61
09 83 45 88 79
coco.georget.cg@gmail.com





Patricia Sala Pilet
3^{ème} Adjointe

COMMISSIONS URBANISME, ENVIRONNEMENT, AFFAIRES SCOLAIRES, FINANCES

✉ p.sala-pilet@chaillevette.fr

Environnement et Urbanisme

- Une réunion fin mai avec l'ingénieur en Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) de la CARA, a confirmé la création d'un bassin de récupération et de traitement des eaux pluviales urbaines (des versants Fontaine, Bourg et Puisade) par lagunage qui se fera après étude de sol et choix des plantes ; cette étude devrait durer une année. Cette zone permettra d'améliorer la qualité de l'eau rejetée dans la Seudre.



FUTUR EMPLACEMENT DE LA STATION DE LAGUNAGE

- Avant l'approbation définitive du SCOT prévue en fin d'année 2024, une enquête publique va être lancée auprès de la population du territoire de la CARA entre le 19 août et 23 septembre 2024. Un commissaire enquêteur collectera toutes leurs remarques et la CARA étudiera le contenu et soumettra ce nouveau SCOT au conseil communautaire en décembre 2024.
- Le projet du cœur de village avance ... le pôle santé est une priorité. Actuellement une psychologue et une ostéopathe sont hébergées pour leurs consultations en mairie. La SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et la Saintonge) accompagne la mairie pour évaluer la pertinence et la faisabilité de ce pôle santé afin d'établir un diagnostic technique et financier ; nous recueillerons votre point de vue sur ce projet à travers différents supports.

Scolarité

- Le chantier des toilettes arrive à son terme... celles-ci seront disponibles à la rentrée 2024.



- La rénovation énergétique de l'école est reportée à l'été 2025. En effet l'appel d'offre a eu certains lots infructueux, aussi le délai de début de travaux restreint engendrerait un risque d'augmentation de tarif ; il s'avère donc préférable de les différer.



Bruno Elinguel
4^{ème} Adjoint

COMMISSIONS VOIRIES, RÉSEAUX, BÂTIMENTS, ANIMATION
✉ b.elinguel@chaillevette.fr

L'entretien des rues et des trottoirs c'est l'affaire de tous.

➤ J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier !

Les Services techniques de la voirie et des espaces verts travaillent sans relâche pour entretenir, préserver, améliorer, et valoriser notre cadre de vie.

Cependant, chaque habitant est responsable du trottoir et des caniveaux devant son habitation : entretien, tonte, désherbage, ramassage des feuilles, déneigement, etc. (Arrêté municipal n° 2019-06-001 en date du 05 juin 2019)

La mairie de Chaillevette vous remercie pour votre participation citoyenne à l'effort collectif car les mesures prises par les services techniques ne peuvent donner entière satisfaction qu'avec la participation des habitants.

SELON LA LOI, JE DOIS :

Entretenir les trottoirs devant chez moi.

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire.

Le désherbage, le balayage des feuilles et autres débris sont de ma responsabilité

Les solutions :

Le désherbage manuel ou mécanique :

La tonte ou le désherbage manuel est l'une des solutions pour éviter la prolifération des mauvaises herbes sur les trottoirs et dans les caniveaux.



SELON LA LOI, JE NE DOIS PAS :

Utiliser de produits chimiques pour désherber !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits chimiques sont interdits pour les particuliers et remplacés par des produits phytopharmaceutiques plus naturels.

Brûler mes déchets verts !

C'est interdit par la réglementation en raison des risques de pollution et d'incendie.

C'est une nuisance pour les riverains et pour l'environnement.

Les solutions :

La déchèterie recueille les déchets verts.

Renseignements et horaires sur le site de la CARA.

Recycler :

vous pouvez fabriquer du compost pour votre jardin ; c'est un engrais gratuit !



ACLIMAT
Palluas

CLIMATISATION • POMPE À CHALEUR
BORNE DE RECHARGE • AUTOMATISMES
ALARMES

aclimatpalluas@gmail.com

05 46 36 02 29 • 06 13 08 89 52
3 rue des Brandes • 17890 CHAILLEVETTE

Piscines Julien Maillou

06 50 61 23 44

mailloujulien@gmail.com

17890 Chaillevette

MATÉRIEL DE PISCINES
TRAITEMENT DE L'EAU
KIT PISCINES
CHAUFFAGE
ENTRETIEN
SAV

L'EAU BIEN ÊTRE
LE PLAISIR AU FIL DE L'EAU

Multi services



entretien espace vert

06 78 87 40 94

17890 chaillevette

Téléphone / Fax :

05 46 36 44 99

Email : ent.olivier.richon@orange.fr

Ets Olivier RICHON

20 bis, rue des Brassons
17390 LA TREMBLADE

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE DEPANNAGE
RAMONAGE ZINGUERIE

Siret : 480 364 181 00028 APE : 4322A



➤ Fête des voisins

Le 31 mai est traditionnellement celui des repas de quartier pour la fête des voisins.

Notre commune de Chaillevette n'échappe pas à la règle au plus grand plaisir des participants.

Ces fêtes de voisins fleurissent un peu partout sur la commune. Les élus s'en réjouissent. Ces rassemblements citoyens témoignent, si besoin était, d'un bon état d'esprit.

Des manifestations toujours très sympathiques, qui créent du lien entre riverains et qui permettent d'échanger librement autour d'un apéritif et/ou d'une auberge espagnole.

La mairie remercie tout particulièrement l'heure civique qui nous a offert des kits comprenant des ballons, des nappes, des friandises et gâteaux apéritif, des tee-shirts qui ont été distribués à 7 organisateurs de cette fête sur différents points de la commune.

150 personnes ont profité de ces kits dont 20 enfants.

Afin de saluer les initiatives de chacun, Madame la Maire s'est rendue à chaque fête et a levé son verre à la santé des convives et de leur quartier.



➤ Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a repris ses fonctions depuis avril, au plus grand bonheur de nos jeunes conseillers, qui sont revenus plus motivés que jamais.

De nombreux projets verront le jour dès l'automne, sur différentes thématiques.

Bravo à eux pour leur motivation à toute épreuve.

Le 29 juin a eu lieu une "Opération nettoyage" sur leur initiative. Le rendez-vous était entre 9h45 et 10h sur le parking de la salle des fêtes, avec des gants et de la bonne humeur pour nettoyer notre beau village.

Un second rassemblement du même type aura peut-être lieu à la fin de l'été, la date reste à déterminer, alors restez connectés !

Enfin, une journée de recrutement aura lieu le 14 septembre prochain afin de renforcer l'équipe en place.

«Si tu as entre 10 et 17ans, tu es plein d'idées pour le village et tu souhaites t'investir avec tes camarades dans diverses actions, alors viens te présenter à cette permanence qu'on puisse faire connaissance. Si jamais ce n'est pas possible pour toi de t'y présenter, tu peux nous contacter par mail à cmj@chaillevette.fr»

Enfin je tenais à féliciter plus particulièrement notre jeune conseillère Hannah, qui vient d'être admise à "Sciences Politiques", rien que ça ! Un grand bravo à elle qui travaille très dur pour atteindre ses objectifs !

Encore toutes mes félicitations Hannah !

Vincent Duport Conseiller Municipal Délégué
Chargé de la jeunesse, sport et CMJ



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
CHAILLEVETTE

Plomberie

CR

Zinguerie
Chauffage

Cyrille RAGONNEAU

37, rue de Chatressac
17890 CHAILLEVETTE

☎ 05 46 06 42 77

☎ 06 87 05 16 80

cyrille.ragonneau@wanadoo.fr



➤ Visite du collège Fernand Garandeau

Le lundi 6 mai, les élèves de CM2 de l'école se sont rendus à la Tremblade pour découvrir leur collège de secteur.

Ils ont été accueillis pour une visite des locaux et ont découvert l'exposition "9-13 Moi, jeune citoyen".

A partir de situations que les enfants peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie, ils essaient de répondre à des questions qu'ils ont eux-mêmes choisies.



Aidés par des intervenants du collège, cette exposition permet d'apporter des réponses précises et d'instaurer le dialogue avec les enfants.

Après avoir découvert le CDI (Centre de Documentation et d'Information), les élèves du primaire ont clôturé leur visite avec un déjeuner au self du collège.

➤ Participation au challenge Tom Besson Gazon !



La classe de CE2/CM1 de Mme Tonnay et celle de CM1/CM2 de Mr Chataigner sont inscrites au Challenge Tom Besson "triathlon des enfants" (Enchaînement de trois disciplines sportives : nage, vélo et course à pied).

Concrètement, chaque élève, en fonction de ses capacités, choisit un "challenge" correspondant à des distances différentes, de la plus courte à la plus longue. Il y a 5 challenges au choix. Ainsi, tous les élèves peuvent participer à une dynamique sportive collective, adaptée et motivante.

Un travail spécifique sur soi est proposé conjointement à la préparation de ce projet : la connaissance de son corps, ses émotions, ses efforts, ses progrès.

Le triathlon nommé « Challenge Tom Besson Gazon » aura lieu du lundi 17 juin pour les élèves de l'école de Chaillevette. Chaque classe est conviée à une journée sur la plage de Royan avec en plus de nombreuses activités autour du sport, de la santé, de la sécurité et de nombreuses découvertes.

C'est dans ce cadre que les élèves ont eu la chance de découvrir le parrain de cet événement sportif.

Tom Besson, sportif royannais, a décroché en 2018 une médaille d'or aux championnats du monde de sauvetage sportif en équipe (relais obstacles). Il a pu répondre aux questions des élèves et nous présenter son palmarès et quelques médailles lors de sa visite du 2 mai dernier.

La Note de Coiffure

SALON DE COIFFURE MIXTE

☎ 05 46 47 34 06

Ouvert du Mardi au Samedi
Rendez-vous en ligne ou par téléphone

8A rue de la mairie - 17890 CHAILLEVETTE
delphinemoulineau@gmail.com

Parking réservé à la clientèle - Salon climatisé

Nathalie MARQUET-GASS

Atelier de Tapisserie
d'Ameublement
Cannage

5, rue de Chambion
17890 CHAILLEVETTE

06 45 94 09 91

OPTIQUE
BREUILLET

Isabelle CORDIER

05 46 05 98 27

contact@optiquebreuillet.fr
2 route de l'Eglise - 17920 BREUILLET



➤ **A l'école d'autrefois**

Pour l'inauguration du nom de l'école, nous avons travaillé sur Chaillevette autrefois.

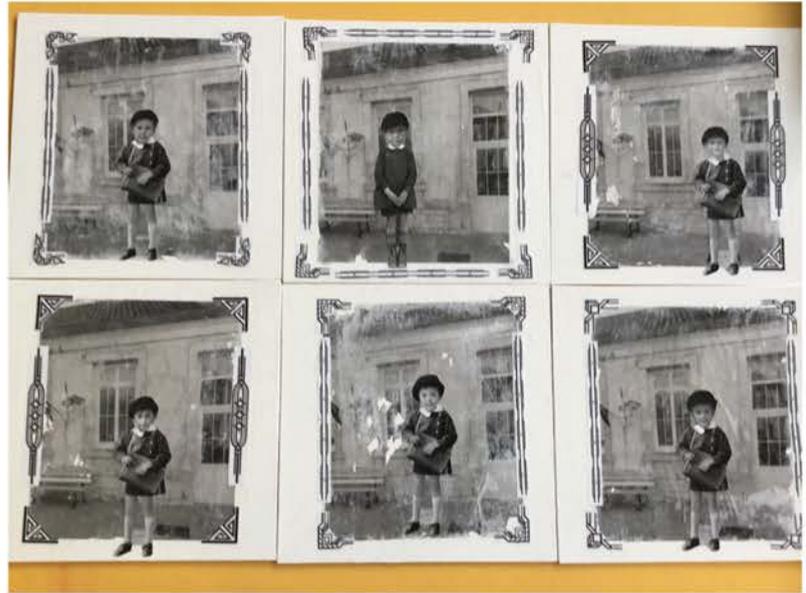
Nous avons regardé des photos de la commune, observé les différences et son évolution.

La maitresse nous a montré une photo de classe de l'école de Chaillevette datant de 1916. Elle était en noir et blanc, les élèves et le maître portaient une blouse.

Nous avons créé des montages photos (en noir et blanc) de nous (en blouse) qui donnaient l'impression que c'étaient de vieilles illustrations.

La maitresse nous a apporté deux de ses photos de classe. C'était rigolo de la voir en grande section ! Puis, des élèves en ont apporté aussi de leurs parents, d'une tante ou d'un oncle. Certaines étaient de l'école.

Nous les avons remises dans l'ordre chronologique et pu constater les différences.



SUPER U Arvert



Nos services :



traiteur



location



DRIVE
coursesu.com

Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi
de 9h à 19h30

-

le dimanche matin
de 9h à 12h30

Info : Centre Commercial de l'Arvert - 02 46 36 46 57

107 Avenue de l'Etrade, 17530 Arvert / 05 46 36 46 57 / www.superu-arvert.com

➤ Des têtards dans la classe de PS/MS

Les PS/MS ont accueilli des têtards dans la classe. Nous ne savions pas si c'était des têtards de grenouille ou de crapaud.

Après les avoir installés dans l'aquarium, nourris avec de la salade et des endives cuites, ils se sont développés.

D'abord les pattes de derrière ont poussé puis les pattes de devant, leurs queues ont rapetissé puis ont complètement disparu.

Au bout de quelques temps, nous les avons vus monter sur la branche placée dans l'aquarium et sauter. Nous avons eu la confirmation que c'était bien des grenouilles puisqu'elles sautaient !



➤ Découverte du surf et du kayak (CE2)

En mai et juin, les élèves de CE2 ont bénéficié de 4 journées pour découvrir des activités nautiques financées par la CARA.

Ils se sont rendus sur la plage de Pontailiac pour faire du surf. Ils ont réalisé des parcours sur le sable afin de s'échauffer et de comprendre la posture à adopter sur la planche. Puis, ils ont réussi à prendre quelques vagues aidés par des moniteurs très attentionnés du surf club de Royan. Malgré un temps pluvieux, ils ont beaucoup apprécié ces 2 jours. Ensuite, 2 journées étaient consacrées à la découverte du kayak sur le lac de Saint-Palais. Les monitrices leur ont appris les bases (avancer, reculer, tourner à gauche, à droite) en leur proposant de nombreux jeux. Les élèves ont essayé le kayak «1 place» et le kayak «2 places». Les activités proposées ont également permis aux enfants de découvrir des plantes et des animaux d'eau douce. Ils étaient ravis par ces 2 journées durant lesquelles le soleil était présent. A la fin de chaque session, les enfants sont repartis avec un diplôme bien mérité !



➤ **Association de chasse de Chaillevette**

Alerte aux renards !!!

Fermez vos poulaillers la nuit, les renards rodent dans Chaillevette !
A ce jour 64 poules et autres volailles ont été mangées sur le territoire.
Conscient de ce faite, nous avons organisé une battue hors chasse en collaboration avec le lieutenant de Louveterie de la presqu'île et sous autorisation spéciale de la préfecture. Nos piégeurs sont à pied d'œuvre et obtiennent de bons résultats. N'hésitez pas à les solliciter par l'intermédiaire de la mairie et à remplir des attestations de dégâts afin de prouver si besoin est que le renard, si mignon, si élégant par sa fourrure et sa couleur, reste quand même un prédateur redoutable, aussi bien pour la biodiversité que pour nos poulaillers.
Cette année 78 faisans seront lâchés dans Chaillevette avec interdiction de tir pour 3 ans afin de compléter la souche de faisans naturels déjà implantée.
Le soleil arrive enfin alors profitons de la nature et respectons-la.

Le président Mr Daumer



➤ **Chaillevette Loisirs**

Au mois de mars une sortie à la ferme de Magné pour un bon couscous, en avril ZAGAL très beau spectacle où tous en ont pris plein les yeux. En mai notre traditionnel bal des fleurs, suivis d'un voyage en NAVARRA avec le soleil au rendez-vous !

Départ pour OLITE visite d'un des villages les plus intéressants de la région, couvents, galerie médiévale, enceintes fortifiées, découverte de BARDENAS REALES paysage naturel unique et désertique, le plus grand d'Europe. Un beau voyage avec en prime notre chauffeur qui nous offre l'apéro sur la route par surprise et pour finir notre pique-nique pour clôturer la saison qui se déroulera le 28 juin.

Rendez-vous pour la rentrée le 4 septembre dans la joie et la bonne humeur et surtout le plaisir de tous se retrouver !
Bonnes vacances à tous.

Le bureau





➤ **La Santonine - des pierres et des racines**

Au cours de ce 2^{ème} semestre 2024 notre association a effectué dans un premier temps le nettoyage des bacs et jardinières réparties sur la commune puis nous avons planté différentes espèces en prenant soin de choisir celles le moins « gourmandes » en eau.

Le 8 mai, comme chaque année maintenant, nous avons organisé sur le terrain de l'ancien camping notre brocante. Une soixantaine d'exposants ont répondu présents et nos visiteurs ont pu profiter de bonnes affaires ! Le soleil était également de la partie. Merci aux bénévoles de l'association qui, une fois encore, se sont fort investis pour permettre la réussite de cette manifestation.

Notre prochain rendez-vous, notre traditionnelle langoustinade qui sera organisée le samedi 31 août à partir de 20 heures. Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire via notre messagerie : lasantonine17@gmail.com ou par téléphone au 06 14 41 39 33.

Bel été à tous
Santoninement vôtre.

➤ **Chaillevette Pétanque**

Chaillevette Pétanque organise un concours ouvert à tous, le 17 juillet et le 16 Août prochains, pour débutants et confirmés.

Venez vous détendre et vous joindre à nous, tous âges .

Enfin, les Lundis et Mercredis nous vous recevrons dès 14h00 sur notre terrain de boules derrière la salle des fêtes.

Pour nous contacter 06 81 21 51 05.



*A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence,
on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.*



05 46 08 72 66



sad17@orange.fr



MÉNAGE



PRÉPARATION DE REPAS



COURSES



AIDE À LA TOILETTE



SORTIES D'HOSPITALISATION

Service à Domicile Mandataire !

**RETROUVEZ-NOUS
DANS NOS LOCAUX**



17bis, avenue de la Presqu'île - 17530 ARVERT
57, rue François Arrago - 17200 ROYAN

➤ **Les Arts Du Marais**

Les Arts Du Marais deviennent L.A.D.M et cette association continue les animations musicales à Chaillevette sous forme d'éveil destiné aux plus jeunes. C'est actuellement le mercredi matin de 11h à 12h que les parents et nounous viennent confier les musiciens débutants aux bons soins d'Isabelle Moret. La découverte du rythme, la prise de conscience de la mélodie et la découverte des instruments basiques sous forme de jeux variés permet une approche ludique de ces apprentissages. Nous invitons les parents intéressés à venir découvrir cette activité au cours d'une animation musicale vers la fin juin. Nous continuerons cette activité pour la saison 2024/2025 .Rendez-vous au forum des associations le 07 septembre à La Tremblade.



➤ **1984-2024 du Train de la Seudre au Train des Mouettes**

Voilà 40 ans que le train touristique sillonne l'arrière-pays Royannais. Le 1^{er} avril 1984, le premier convoi touristique quitte la gare de Fontbedeau avec aux commandes Christian Guittard, actuel vice-président de l'association Trains & Traction et son formateur Pierre Marsac, bénévole toujours actif aujourd'hui. Cette première année d'exploitation transporta près de 2500 passagers. 40 ans plus tard, le train touristique a accueilli 39 711 passagers pour la saison 2023.

Cette saison le train circulera tous les jours à partir du 4 juillet. Dès le samedi 6 juillet on retrouve notre incontournable train du marché, qui vous emmène profiter du marché de La Tremblade tous les samedis matin de juillet et août (départ de Chaillevette à 9h30 – retour vers 12h15). Vous profitez d'un temps libre sur place d'1h45 pour faire vos emplettes. La circulation reprendra du jeudi au dimanche à partir du jeudi 5 septembre et jusqu'au 29 septembre. Consultez notre site www.traindesmouettes.fr pour découvrir tous nos trajets spéciaux qui participent à la découverte de notre territoire grâce à la volonté de bénévoles qui vous accueillent à bord et font circuler le train. Une belle aventure qui se poursuit grâce à tous : passagers, bénévoles et partenaires ! N'hésitez pas à nous rejoindre en nous écrivant à contact@traindesmouettes.fr ou tout simplement en nous rendant visite en gare de Chaillevette.

Retrouvez toutes les informations et la réservation sur www.traindesmouettes.fr



Le Train des Mouettes
Entre terre & mer, en train à vapeur

**POMPES FUNÉRAIRES
FUNÉRAIRES
MARIAGES
MAGASIN FUNÉRAIRE
TEL: 02 46 56 34 75
2023/2024**

Conseillers funéraires de France
A votre disposition pour tous renseignements ou services
Florent et Delphine
10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT
centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centre-funeraire-horseau.fr

Guillaume BESSON Plaquiste Poseur
☎ **06 58 56 2322**
☎ **05 46 85 32 15**
17890 Chaillevette
gbesson-realisation@orange.fr
Fourniture et pose de menuiseries (tous types) et portails



➤ **Les Galop'ChaillenuX innove encore et jettent la Chaille dans le Ch'nau !**

Le samedi 29 juin, Les Galop'ChaillenuX fêtent la Sainte Chaille !

C'est une première, au port de Chaillevette, qui aura lieu de façon incontournable ce jour là...

La "chaille" = du vieux français chaille ("chaillou"), du latin calculus issu lui même du gaulois "caliauo".

La "chaille" est une roche siliceuse apparentée au silex, généralement de couleur claire, que l'on trouve dans les calcaires du jurassique. Elle s'est créée lors de la diagénèse (formation de la roche), sous certaines conditions la silice, présente dans les boues calcaires, peut migrer et se rassembler en nodules très concentrés en silice.

Autrement dit : " Chaille... chaillou... cailloux = pierre" et donc Saint-Pierre = Sainte-Chaille = 29 juin = CQFD !!!

Cet événement se déroulera sur la journée, rien en soirée. Donc de 10h00 à 19h00.

Fête familiale par excellence avec restauration BBQ le midi et buvette sur la journée aura 3 points forts :

- ➔ Une randonnée nautique en paddle sans escale sur le chenal de Chaillevette : circuit de 2 km, départ groupé vers 11h00 pour un retour pour l'apéro. Chaque participant apporte son propre matériel + gilet de sauvetage recommandé. Enfants systématiquement accompagnés d'un adulte.
- ➔ La première compétition mondiale de lancer de cailloux en claire = compétition de ricochets ! Début des épreuves vers 15h00... les pierres plates seront fournies... et homologuées par l'association (catégories : enfants, hommes, femmes, duo mixtes couples).
- ➔ Un atelier d'apprentissage et de fabrication de toulines sera animé par nos Amis de «Seudre et Mer» de Mornac.
- ➔ Et bien d'autres activités accessibles toute la journée. Toutes les activités proposées sont gratuites !

➤ **Le samedi 20 juillet : L'Huître Mélomane**

Suite au succès rencontré pour notre première édition de l'an dernier nous reconduisons cet événement dans son organisation à savoir :

- ➔ une randonnée pédestre de 8 km accessible à toutes et tous autour de Chaillevette,
- ➔ un marché gourmand le matin,
- ➔ restauration BBQ le midi,
- ➔ un concert de 18h00 à 20h00 qui sera animé cette année par Nicolas Frossard et son groupe "le Quintet

Éphémère" pour une prestation de swing jazz manouche. Nicolas Frossard s'est produit l'an dernier dans le cadre des Jeudis Musicaux.

Le prix des places sera de 10 € pour les adhérents des Galop'ChaillenuX, le prix sera de 15 € pour tous les autres.

Le nombre de places en réservations sera strictement limité à 200 personnes... car si le temps est mauvais le concert sera maintenu avec plan B au Temple de Chaillevette.

- ➔ La soirée se terminera avec le fête des huîtres et soirée dansante jusqu'à 2h00 du mat'... comme d'hab'!!!

Pour ce concert du 20 juillet vous pouvez déjà réserver vos places auprès de François de Sariac au 06.84.05.14.80.

➤ **La grande fête de fin de saison pour les Galop'ChaillenuX aura lieu le jeudi 15 août pour notre grande Sardinade que vous attendez tous, tous les ans !**

Ce sera notre 10^{ème} Sardinade dont 7 en tant que Galop'ChaillenuX !

Son organisation est inchangée avec la petite randonnée pédestre du matin, le BBQ le midi, le Tango des cabanes l'après-midi, la Grande Sardinade suivie du feu de joie et DJ "B" pour danser jusque très tard dans la nuit.

Nos jeunes nous préparent une surprise !!!

L'événement de ce 15 août sera un grand rassemblement de solex à 10h00 avec parade prévue sur la Presqu'île d'Arvert. Objectif = 100 solex !!!

Que tout ceux qui ont un solex se rejoignent au port de Chaillevette. Objectif = 100 solex !!!

Réservation places sous tivolis : 06.84.05.14.80 et 06.45.94.09.91

Avec Les Galop'ChaillenuX l'été sera chaud ! ...

N'oublie pas ton chapeau.



➤ MATTEO ET SES BALLONS



Comme tous les ans Matteo a pu bénéficier d'une cure thermale. Cette année nous sommes restés trois semaines sur place et avons participé à la vie locale. Le 14 avril l'association « A SA VIE » organisait une marche caritative. Matteo a voulu faire le plus grand parcours, quasiment 18 kilomètres donc plus de trois heures de marche.

Cette association est un lien de confiance et d'écoute, Matteo y va certains après-midis pour jouer et faire des activités créatives.

Nouveauté 2024, Matteo est reparti cette année avec son diplôme du PARFAIT CURISTE, sans parler de ses succès en chasse aux trésors.

Sinon autre habitude annuelle exécutée avec brio, la vente de muguet du 1^{er} mai. Malgré le temps humide nous avons fait de belles rencontres et distribué de nombreux brins de bonheur.

Merci à tous pour votre participation.

A bientôt

Marie BECKER

Présidente de l'association "Matteo et ses ballons".

PHARMACIE *De Breuillet*

tél. 05 46 22 76 09
www.pharmacie-de-breuillet.fr

Matériel Médical
Livraison à domicile

Homéopathie, Orthopédie,
Aromathérapie, Vétérinaire

37 rue du centre 17920 BREUILLET

RÉUNIONS DE QUARTIER

"PARLONS DE VOTRE QUARTIER"

VOS RDV À LA SALLE DES FÊTES DE
CHAILLEVETTE À 19H00

- 31/05 LES BRANDES/ LA POTERIE
- 04/06 LE JARDIN
- 27/06 LE JARDIN
- 27/07 LE BOURG/SECTEUR MAIRIE
- 19/09 CHATRESSAC
- 28/09 LE MAINE AURIOU

A L'ISSUE DE CES RÉUNIONS, NOUS PARTAGERONS LE VERRE DE L'AMITIÉ

LISTE DES QUARTIERS AU DOS DE L'AFFICHE

PETIT RAPPEL

A ne pas manquer, venez nombreux, échanger, partager.



QUARTIER DE CHATRESSAC	QUARTIER DU MAINE AURIOU
<ul style="list-style-type: none"> • QUAI DE CHATRESSAC • ROUTE DES HUITRES • RUE DE CHATRESSAC • CLOS DE CHATRESSAC/IMPASSE DE CHATRESSAC • PASSAGE VINAIGRERIE/PASSAGE MOULIN • PLACE CHATRESSAC/PASSAGE DES GABELOUS • RUE DU PORCHE/QUEREUX DE CHATRESSAC • RUE DE CHAMBION • RUE DE L'AU SUR • ALLÉE CLOS DE CHAMBION • IMPASSE DES SAUNIERES • RUE DES MARAIS SALANTS • ROUTE DES PETITES ROCHES • RUE DES CLAIRES • CHEMIN DE LA PUISADE • LES GRANDS CHAMPS PASSE DE CHALEZAC 	<ul style="list-style-type: none"> • RUE DU CHATEAU D'EAU • RUE DU MAINE AURIOU • RUE DU BOIS DES CLAUNES • ALLÉE DES DAMES • DOMAINE DES LYS • RUE DE LA CRÉUSERIE • RUE DU CELLERY • PETITE RUE DU MAINE AURIOU • PORTE DU BASSIN • CHEMIN DE PATERRE • DOMAINE DES CHÊNES • RUE DU BEAUREGARD • CHEMIN DE MAINE LABRETTE • RUE DES 5 CHEMINS GIRATOIRE



LZ À DOM

Aide à la personne

- **Aide aux seniors**
- **Ménage**
- **Course et repas**



05 46 85 11 82

1 place du marché - 17530 ARVERT (À côté de la poste)

Orpi NOV

BREUILLET
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

GRUPE SYNERGIMMO

Estimation
offerte

BREUILLET

13-15 Route du Magarin
17920 BREUILLET

05 46 02 14 05

orpinov@orpi.com

ST-SULPICE-DE-ROYAN

4 Impasse la Vaillante
17200 ST-SULPICE-DE-ROYAN

05 86 58 00 95

orpinov-sts@orpi.com



ACHAT



VENTE



VIAGER



LOCATION



GESTION



SYNDIC

Orpi



ATLANTIQUE FILTRATION

- TRAITEMENT DE L'EAU

JEAN-PHILIPPE GALLARD

- STATION D'AFFINAGE

☎ 06 82 30 11 14

- OSMOSEUR

CASSANDRE GALLARD

☎ 07 86 10 73 46

- TRAITEMENT UV

17890 CHAILLEVETTE

☎ 05 46 22 38 38

- PISCINE

atlantiquefiltration@wanadoo.fr

- BRASERO



Pop'Coop !

9, place de Chatressac
17890 Chaillevette

Pour toute commande
06 07 96 23 72



popcoop17890@gmail.com

S.A.R.L

JEAN-JACQUES SARRY

MAISON FONDÉE EN 1930



INTERVENTION RAPIDE

ROYAN • LA TREMBLADE
MARENNES • OLÉRON

DEVIS GRATUIT

- **VIDANGE**
Fosses, puits, puisards,
bacs à graisse, piscines...
- **DÉBOUCHAGE**
Nettoyage de canalisations

- **HYDROCURAGE**
- **ENTRETIEN DE RÉSEAUX**
Pluviaux et tout à l'égoût
- **INSPECTION VIDÉO**
Canalisations

FUEL DOMESTIQUE

DISPONIBILITÉ, PROXIMITÉ, TRAVAIL SOIGNÉ SONT LES MAÎTRES MOTS DE NOTRE SOCIÉTÉ

47, Bd Joffre - 17390 LA TREMBLADE **05 46 36 04 99**

EURO MENUISERIES

PVC
ALU
BOIS

Portes - Fenêtres
Stores - Pergolas
Volets - Portails
Isolation

2 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR

6 Rue de la boisnarderie
17100 SAINTES - 05 46 93 33 44
saintes@euro-menuiseries.fr

11 rue denis papin
17200 ROYAN - 05 46 02 62 75
royan@euro-menuiseries.fr



HOME ISOLATION

VOS TRAVAUX D'ISOLATION
combles perdus / aménagés et
rampants / caves et vides sanitaires



6 RUE DE LA BOISNARDERIE 17100 SAINTES
05 46 91 93 49 - contact@homeisolation.fr

➤ Voyage dans les étoiles

Imaginez-vous, allongé dans l'herbe, les yeux tournés vers le ciel, dans le silence de la nuit et s'émouvoir de la beauté de cette voute céleste, inaccessible depuis la terre. Regarder le ciel fascine les petits comme les grands.

C'est à l'âge de 15 ans que Cédric Robert fait sa première observation à l'œil nu. Conquis par ce monde mystérieux et fascinant, il ne baissera plus les yeux, captivé et impressionné par ces étoiles qui tapissent le ciel.

Aujourd'hui, à 42 ans et habitant Chaillevette, il est venu nous parler de sa passion.

Il a fait plusieurs métiers, comme électricien et aujourd'hui technicien dans un camping de la région, sans jamais oublier ce qui le fait vibrer, l'univers.

Cédric évoque un souvenir. En août 2004, lors de la nuit des étoiles, Venus passe devant le soleil. Son matériel est constitué de son mobile et d'un masque à souder pour protéger ses yeux. Ces premières émotions sont nées.

Il ne pourra acquérir son premier télescope qu'en 2023.

Il s'oriente très vite vers l'Astrophotographie. Avec son téléphone portable, un ordinateur et une caméra planétaire adaptée à son télescope, voilà la panoplie imposante pour scruter le cosmos. Saturne, Jupiter, la lune, Orion, la voie lactée, les nébuleuses, les galaxies sont alors à la portée de son œil. Et il commence une très belle collection de clichés qui laissent sans voix.

Puis il rejoint un groupe sur FB :

ASTRONOMIE POUR DÉBUTANTS : (<https://www.facebook.com/groups/1789644047985728/>) et partage ses observations, ses photos et échange avec d'autres passionnés.

Cédric souligne qu'un ciel dégagé, une nuit claire, avec peu ou pas de pollution lumineuse sont des conditions nécessaires pour ne rien perdre du spectacle. Lorsqu'il décide de s'installer en mode observation, la plupart du temps dans son jardin, il reste là à s'émerveiller pendant deux ou trois heures, voir toute la nuit.

Il prend son temps, il faut être patient pour vivre une nuit magique. Il laisse son télescope en place pendant plusieurs jours pour viser la même cible, une planète, une galaxie ou une nébuleuse. Ces dernières sont en noir et blanc dans un télescope et vous ne verrez apparaître des couleurs qu'avec un téléphone portable ou une caméra planétaire, l'œil humain n'étant pas assez puissant pour percevoir la coloration des galaxies et des nébuleuses.

Il indique que pour savoir s'orienter il suffit de télécharger une application STELLARIUM qui est une carte du ciel en direct sur votre portable. Mais Cédric veut également pouvoir chasser des images de foudre et d'orage. Autre vaste sujet.

Notre astronome chailleveton et son fils Mathéo de 10 ans, racontent la nuit du 11 mai où des aurores boréales étaient visibles à Chaillevette.

Des tâches apparaissent sur le soleil, en grossissant elles donnent naissance à une tempête solaire créant ainsi les aurores boréales. Ces tâches doivent être face à la terre et pour les voir il faut regarder le nord. Entre 22h30 et 00h30 des rayons blancs sont descendus sur la ligne d'horizon et sont remontés vers la Grande Ours.

C'est ainsi que nous avons eu pour certain, la chance de voir cette magnifique et surprenante scène habillant le ciel de Chaillevette. Les aurores boréales, cette nuit-là, ont déposé dans nos yeux et dans nos cœurs des souvenirs incroyables.

Pour celles et ceux qui ont envie d'en savoir plus, une exposition des photos de Cédric sera organisée le 12 octobre après midi à la salle des fêtes.

Et attention soyez prêts, car dans la nuit du 19 au 20 octobre une soirée d'observation est prévue avec des télescopes, bien sûr si les conditions météo le permettent. La participation gratuite, se fera sur inscription (cinquante personnes maxi) lors de l'exposition du 12 octobre.

Tous les détails seront diffusés courant septembre.

Pour joindre Cédric Robert : Tél : 06 19 65 70 83



Photo 1 : taches solaires responsables de l'apparition d'aurores boréales

Photo 2 : lune en couleur - 380 000 km de la terre

Photo 3 : galaxie Endromède M31

Photo 4 : nébuleuse Orion M42

Photo 5 : aurores boréales vue de Chaillevette



Photo 4



Photo 2



Photo 3



Photo 1



➤ Parenthèses pour les jeunes : réseaux sociaux

1^{er} Tips – Se poser des questions :

La première chose qu'il faut avoir en tête, ce sont les trois règles d'internet et des réseaux sociaux :

Tout ce qu'on y met peut tomber dans le domaine public (ça ne nous appartient plus) ;

Tout ce qu'on y met y restera éternellement ;

Il ne faut pas forcément croire tout ce que l'on y trouve ;

Avoir ces règles en tête est le minimum pour naviguer en sécurité sur internet. Elles peuvent t'aider à être plus prudents(es) sur ce que tu postes mais aussi plus critique sur ce que tu regardes.

Tu peux reformuler ces règles sous forme de questions. Par exemple, quand tu postes quelque chose, tu peux te demander : est-ce que ça me dérange si cette photo peut être visible par tout le monde ? Est-ce ça me ferait un peu honte ou me mettrait mal à l'aise ? Si oui, peut-être qu'il vaut mieux s'abstenir.

Même chose pour la troisième règle : est-ce que cette vidéo que je regarde retranscrit fidèlement la réalité ? Est-ce que ce post que je suis en train de lire est fiable ?

Se poser ces questions, c'est déjà s'assurer d'avoir un minimum de recul sur ce que tu fais. C'est ce qu'on appelle le sens critique 😊

2^{ème} Tips – Choisir ses moments :

Le plus souvent, on traîne sur les réseaux un peu à n'importe quel moment : dans le bus, dans une file d'attente, dans la rue, quand notre ami(e) nous laisse seul(e) pour 3 minutes, ou encore le soir avant de se coucher. Ces moments sont souvent des moments de transition. On ne sait pas trop quoi y faire, on a l'impression d'y perdre notre temps. Pas vraiment des moments de qualité quoi.

Un bon moyen de réguler son temps sur les réseaux sociaux serait justement de choisir les moments où on décide d'y aller, des moments prévus pour ça. Par exemple, tu te fixes que ton moment réservé c'est une heure, le soir, quand tu rentres du lycée ; par contre interdit avant de se coucher ou au dîner. Tu peux aussi dire que c'est seulement lors de tes trajets de bus pour aller en cours.

Bref, à toi de trouver ce qui te correspond.

3^{ème} Tips – Savoir ce qu'on va y faire :

Un autre problème c'est que, bien souvent, on ne fait pas grand-chose sur les RS. On traîne... On scrolle sur son téléphone, on passe d'une vidéo à l'autre, d'un poste à l'autre. Au final, deux heures ont passé et on n'aura rien retenu, rien appris.

Pour éviter ça, un tips : y aller en ayant une idée précise de ce qu'on veut y faire. Par exemple, un ami du collège m'a parlé de la nouvelle vidéo d'un influenceur que j'aime bien. Je me connecte pour voir la vidéo et... basta ! Une fois que j'ai fait ce que j'avais à faire, j'arrête.

Pas y aller pour y aller donc, mais y aller pour faire des trucs précis : regarder cette vidéo ; écrire à cette amie ; etc. Si on commence à éliminer toutes les fois où on se connecte sur les RS sans savoir précisément ce qu'on va y faire, tu vas voir que ta consommation va être franchement réduite !

4^{ème} Tips – Y prendre du plaisir :

Enfin, le plus important peut-être : les réseaux sociaux, ça doit d'abord être du plaisir. C'est quand même un peu ça le but non ? Se détendre, se faire plaisir, passer un bon moment. Comme un loisir quoi.

Or en fait, on y va le plus souvent un peu machinalement, sans savoir pourquoi. 1h passe et quand on s'en rend compte, non seulement on a rarement pris beaucoup de plaisir mais en plus, on culpabilise d'y avoir passé autant de temps... Pas très enthousiasmant comme truc !

Alors, quand tu sens que le plaisir n'est pas là, peut-être qu'il vaut mieux s'arrêter et faire autre chose. Tu en penses quoi ?

Si tu as l'impression que les RS te servent principalement à éviter l'ennui ou fuir l'anxiété, ne reste pas seul(e) avec ça.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 lundi	1 jeudi	1 dimanche	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche
2 mardi	2 vendredi	2 lundi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi
3 mercredi	3 samedi	3 mardi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi
4 jeudi	4 dimanche	4 mercredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi
5 vendredi	5 lundi	5 jeudi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi
6 samedi	6 mardi	6 vendredi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi
7 dimanche	7 mercredi	7 samedi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi
8 lundi	8 jeudi	8 dimanche	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche
9 mardi	9 vendredi	9 lundi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi
10 mercredi	10 samedi	10 mardi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi
11 jeudi	11 dimanche	11 mercredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi
12 vendredi	12 lundi	12 jeudi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi
13 samedi	13 mardi	13 vendredi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi
14 dimanche	14 mercredi	14 samedi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi
15 lundi	15 jeudi	15 dimanche	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche
16 mardi	16 vendredi	16 lundi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi
17 mercredi	17 samedi	17 mardi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi
18 jeudi	18 dimanche	18 mercredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi
19 vendredi	19 lundi	19 jeudi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi
20 samedi	20 mardi	20 vendredi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi
21 dimanche	21 mercredi	21 samedi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi
22 lundi	22 jeudi	22 dimanche	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche
23 mardi	23 vendredi	23 lundi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi
24 mercredi	24 samedi	24 mardi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi
25 jeudi	25 dimanche	25 mercredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi
26 vendredi	26 lundi	26 jeudi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi
27 samedi	27 mardi	27 vendredi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi
28 dimanche	28 mercredi	28 samedi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi
29 lundi	29 jeudi	29 dimanche	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche
30 mardi	30 vendredi	30 lundi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi
31 mercredi	31 samedi		31 jeudi		31 mardi

Emballages et papiers
En vrac dans le bac

Végétaux
En sac OK compost en fagote ficelée (1m max), 10 sacs fagote max

Ordures ménagères
En sac fermé

INFOS PRATIQUES
SORTIR VOTRE BAC

AVANT 6H00 AVANT 14H00

Un petit geste pour vous, un grand pas pour notre quartier :
RENTREZ VOS BAGS s'il vous plaît !

LES BIODÉCHETS
DANS LE COMPOSTEUR

Vous souhaitez pré-réserver votre composteur ?

Rendez-vous sur le site :
ROYAN-ATLANTIQUE.info
Mon portail citoyen



1 Trier les biodéchets compostables



- 2 Déposer les dans le composteur**
- 3 Aérer en mélangeant**
- 4 Recouvrir la matière avec du broyat**
- 5 Récupérer le compost pour les espaces verts et le potager**

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX.

Retrouvez toutes les informations sur la gestion de vos déchets en un seul clic !

Rendez-vous sur l'application !



www.agglo-royan.montri.fr



L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHÈTERIE

7 déchèteries sont à votre disposition. Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.agglo-royan.fr/apport-decheteries

Vous souhaitez vendre votre bien ?

Nous vous proposons nos services afin de vous trouver un acquéreur dans les meilleurs délais.

Pourquoi faire confiance à **iad** ? Un suivi personnalisé et des conseils tout au long du processus de vente de votre bien jusqu'à la signature chez votre notaire :

- Un avis de valeur offert approfondi de votre bien au prix du marché.
- Un compte rendu de chaque visite avec les points positifs et négatifs des acheteurs potentiels (il est important pour vous de tout savoir).
- La force commerciale du 1^{er} réseau** de mandataires en immobilier avec près de 15 500 conseillers* travaillant tous en partage.
- Une diffusion nationale de votre bien sur tous les sites nationaux et régionaux (se loger, loger-immo, reflex-immo, à vendre à louer, le bon coin...)

Vous n'êtes pas vendeur mais vous transmettez nos coordonnées à une personne vendant son bien, devenez apporteur d'affaires et soyez rémunéré (1) dès que la vente aboutie !!!

Sérieux et professionnels dans nos actions, notre démarche est basée sur le relationnel et une entente parfaite avec nos vendeurs et nos acquéreurs.

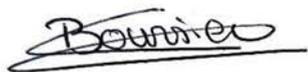
C'est tout naturellement que nous nous tenons à votre disposition pour un complément d'informations.

Bien cordialement.

**Faites appel aux conseillers*
De votre secteur, contactez-nous !**



Christelle BOURSIER
06 72 50 24 12
christelle.boursier@iadfrance.fr

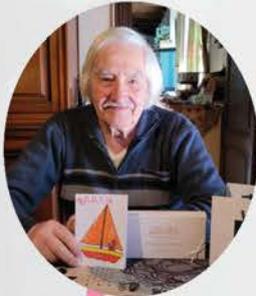


Pascal HERAULT




HAPPY Birthday

« J'ai un profond respect des dates anniversaires, ces portes que le temps dispose autour de nous, pour ouvrir un instant nos cœurs à ses mystères, et permettre au passé de voyager vers nous. » Yves DUTEIL



De haut en bas et de gauche à droite :
Pierre Crétin, Jacques Jouinot, Jacqueline Buraud, Monique Robert, Marguerite Doumeret, Paulette Godet, André Belfort, Guy Jouinot, Marie-Françoise Lamy, Claudette Riotto, Marc Gadras, Irène Belfort, Huguette Bertin, Daniel Desmoulin, Gérard Lebrun, Roger Gadras, Marcel Bugeon, Edwidge et Roger Guyonneau, Michel Foucault, Christiane Jourdain, Jocelyne Le Tallec, Marie Beurrier.

« Cacher son âge, c'est supprimer des souvenirs »
Arletty

Le village vous appartient

4 conseillers motivés & engagés !

Déjà un trimestre écoulé et nous continuons à trouver nos marques au sein d'une majorité, tout en veillant à marquer nos différences. Attachés à des valeurs, nous avons communiqué avec vous de façon indépendante à l'équipe majoritaire car nous souhaitons avant tout que la transparence et la bienveillance éclairent nos débats.

Notre équipe reste connectée aux coordonnées ci-dessous et nous invitons celles et ceux qui souhaitent nous solliciter à nous contacter, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos demandes, conseils, informations, ...

L'équipe **Le village vous appartient**



✉ levillagevousappartient@gmail.com



Pascale TEXIER, ancienne oléronaise je suis installée à Chaillevette depuis 6 ans. Aide-soignante engagée, créative et amoureuse de la nature.

Je suis aux commissions du CCAS et Comité National d'Action Sociale (CNAS).



Valérie PINTAPARIS, Chaillevetonne de longue date 😊
Je suis mariée et j'ai 2 grands garçons de 23 et 18 ans bien-tôt. J'aime la vie et espère vous communiquer un peu de ma bonne humeur !

Je suis aux commissions finances, information & communication et vie associative & tourisme.



Marie SENGELIN, native de Chaillevette, je suis engagée afin de faire de mon mieux pour les citoyens. De nature spontanée et sociable n'hésitez pas à me contacter. Je suis également maman de deux jeunes filles scolarisées à l'école de Chaillevette.

Je suis aux commissions école sport et jeunesse également au SIVOM.



Franck BREMENT, tombé sous le charme de la presqu'île d'Arvert c'est à Chaillevette qu'avec mon épouse nous avons décidé de nous installer il y a 11 ans. Je suis un passionné de rugby et fervent supporter du Stade Rochelais.

Je suis aux commissions Voirie, Réseaux, Bâtiments & Urbanisme, Environnement.



Chatressac Café
05.46.76.01.61

Bar Tabac FDJ Vape
BRASSERIE - MENU DU JOUR

2, place de Chatressac - 17890 Chaillevette
chatressac.cafe@gmail.com
Lolotte & Fabrice



Chez Max Boucherie
Charcuterie
Volailles

BREUILLET
Tél. 05 46 22 72 39

De 6 h à 12 h 45
et de 15 h 15 à 19 h 15
Fermé le lundi, sauf juillet - août

La Cabane de Chat'sâ
PRODUCTEURS ELEVEURS HUITRES ET GAMBAS

Dégustation d'huîtres - gambas - moules - fruits de mer
Vente à emporter - Expédition d'huîtres

Sébastien SEGUIN - 06 85 40 61 55

1 quais de Chatressac - 17890 CHAILLEVETTE
lacabane@lacabanedechatsa.vpweb.fr - www.lacabanedechatsa.com



La Crép'itante
Crêperie

05 46 22 08 23

22 route du Candé - 17920 BREUILLET
www.lacrepitante.fr lacrepitante@yahoo.fr



GRÊPERIE
CAFÉ
GLACES

05 46 08 90 04

12 rue Charles Hervé
17750 ETAULES



Le Q salé
DÉGUSTATION

06 63 91 27 63

Port de Chaillevette 06 13 50 18 27



Naissances

- Lily et Iris JARDOT nées le 11 mars 2024
- Timaé LEGRIS né le 9 avril 2024
- Louise MARTIN ZAGO née le 8 mai 2024
- Apolline DÛCHENE née le 2 juin 2024



Mariage

- Mme DELSALLE Tiphaine et Mr THAI Alexandre le 6 avril 2024
- Mme GEOFFREY Roxane et Mr DURET Mickaël le 15 juin 2024



Décès

- Mr Mathieu FERRERES décédé le 9 décembre 2023
- Mme Marie-José BESSON née BLANCHON décédée le 2 février 2024
- Mr Robert MOYER décédé le 14 février 2024
- Mr Jean décédé JAMARD le 27 février 2024
- Mr Jean-Jacques RABIER décédé le 1^{er} mars 2024
- Mme Liliane SALA née CHIVALEY décédée le 19 mars 2024
- Mme Marie-Paule PIAUD née GAILLARD décédée le 14 avril 2024
- Mr Jacky FARINE décédé le 16 avril 2024



Et si l'on remontait le temps...

020 – 1955 classe de M. Robert

*Mémoire et Émotion
Sans aucun doute, des
prénoms, des noms
arrivent à l'esprit, et les
souvenirs se bousculent.*



040 – 1968/1969 CE classe de Mme Foucaud



*Une image, un jeu, une odeur,
des rires, les souvenirs de classe,
des liens qui se tissent, c'est
peut-être tout cela qui évoqueront
ces photos.*